

Fiche 40

L'affaire dite du « Calcioscommesse » en Italie - 2010 et 2011

Ce nom donné par la presse italienne signifie littéralement « paris sur le football ».

Dans cette affaire dont les prémices remontent à 2010, des dizaines de rencontres, surtout des matches de Série B et de 3^{ème} division (Lega Pro) mais aussi quelques matches de Série A, auraient été manipulées. À ce stade de l'enquête menée conjointement par les parquets de Crémone, Bari et Naples, une centaine de personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles des dirigeants, des mafieux et de nombreux joueurs, et plusieurs centaines sont concernées par l'enquête. Des soupçons pèsent sur plusieurs joueurs et entraîneurs de grands clubs et de la « Squadra Azzura » (équipe nationale).

À l'origine de cette affaire, on trouve un groupe mafieux basé à Singapour, avec à sa tête Dan Tan, à la tête d'un cartel criminel. Ce réseau s'est associé avec des organisations criminelles d'Europe de l'Est, notamment en Hongrie et en Macédoine (« Clan des Hongrois » et « Clan des Gitans »). Un groupe mafieux italien, dit de Bologne, dans lequel l'ancien international Giuseppe SIGNORI aurait joué un rôle important, est également impliqué.

Le mode opératoire pour manipuler les rencontres était classique : des joueurs étaient corrompus pour truquer les matches par le réseau mafieux qui engageait parallèlement des mises importantes sur les sites de paris asiatiques. En l'espèce, quand le résultat n'était pas celui escompté, les joueurs devaient rembourser les sommes perçues.

Il ressort des éléments donnés par les enquêteurs que les « tarifs » de corruption étaient les suivants : 250.000 à 400.000 euros pour acheter un match de Série A, 60.000 à 120.000 euros pour un match de Série B, et 40.000 à 80.000 pour la Lega Pro. Pour la rencontre de Série A Lecce – Lazio (22 mai 2011), 600.000 euros auraient été nécessaires pour corrompre les acteurs et les gains retirés s'élèveraient à 2 millions d'euros. Le circuit financier lié à ces trucages était particulièrement sophistiqué : agent de change à Singapour, société écran à Panama, comptes de ressortissants suisses couverts par le secret bancaire, etc.

De nombreux sportifs et dirigeants ont été sanctionnés par les instances sportives italiennes. Plus de 100 personnes ont été renvoyées devant le tribunal. L'affaire pénale est toujours en cours.